



La lettre des Amis de Montluçon

SOCIÉTÉ D'HISTOIRE ET D'ARCHÉOLOGIE

Compte rendu de la séance de rentrée du 14 octobre 2018

✉ contact@amis-de-montlucon.com
www.amis-de-montlucon.com

VICHY, CITÉ NAPOLEÓN III

Le dimanche 30 septembre 2018, les Amis de Montluçon ont accueilli la Société d'histoire et d'archéologie de Vichy et ses environs (SHAVE) pour une visite de Montluçon. Et c'est justement à l'un de ses membres, M. Alain Carteret, qu'ils ont demandé de débiter le cycle des conférences de la saison 2019.

Alain Carteret est président des Amis de Napoléon III de Vichy. Il était donc particulièrement bien placé pour présenter lors de la séance publique de rentrée une conférence sur le patrimoine que la cité thermale doit à la volonté et à la générosité de Napoléon III, cet empereur qui a largement contribué à faire de Vichy *La reine des villes d'eau*.

Cette conférence de rentrée était en quelque sorte la suite de la conférence de juin 2018 au cours de laquelle Mme Ancey Rouher-Vaucheret avait évoqué la maladie de Napoléon III et ses visites à Vichy.

Vichy mérite incontestablement le qualificatif de « Cité Napoléon III », tant l'Empereur a modernisé, embelli et métamorphosé cette bourgade de 1.600 habitants en 1852. Elle devient sur cette lancée la « Reine des villes d'eaux » pour plus d'un siècle. Et elle garde la particularité d'être la Cité Napoléon III « la plus typique du Second Empire ». Son patrimoine encore existant, concentré sur une petite zone géographique, est le plus complet de France, si l'on excepte le cas spécifique de la capitale Paris. Et pourtant un tiers au moins, en nombre ou en volume, du patrimoine créé sous Napoléon III à Vichy n'existe plus...

À noter sur votre agenda...

Vendredi 9 novembre 2018 - 18 h,
Salle Salicis, rue Lavoisier
Pierre-François DOUSSET

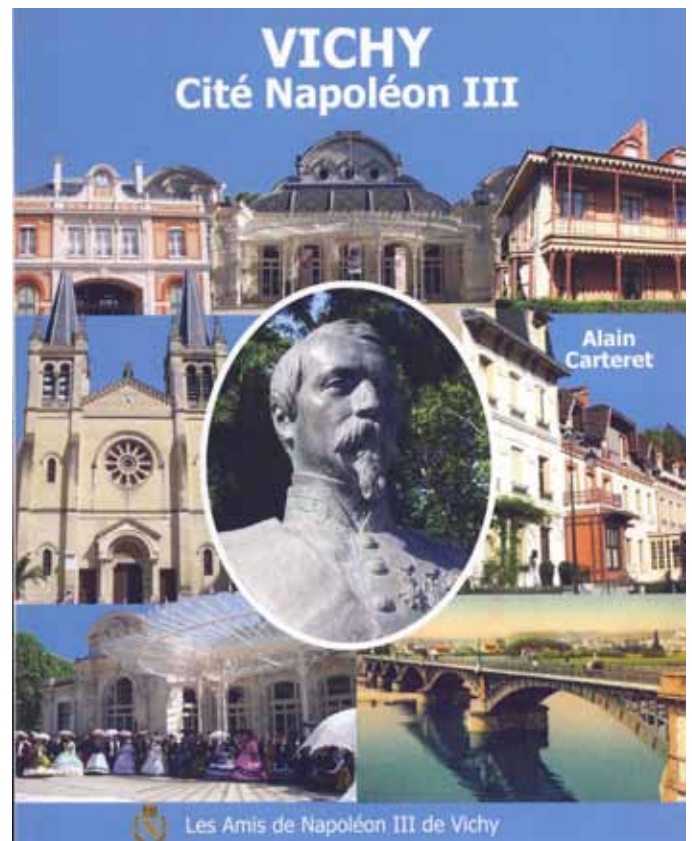
*Deux abbayes de femmes du Pays
 montluçonnais aux destins différents :
 Bussière et Saint-Bernard de Montluçon*

Vendredi 14 décembre 2018 - 18 h,
Salle Salicis, rue Lavoisier
Georges COSTECALDE

*La guerre de 1914-1918
 à travers les chansons*

Vendredi 11 janvier 2019 - 18 h,
Salle Salicis, rue Lavoisier
Guy GOZARD

Regards sur Mai 1968 à Montluçon
Assemblée générale annuelle



Page de couverture du livre Cité Napoléon III,
 seconde édition (avril 2018)

L'homme des records

Pour bien apprécier le caractère exceptionnel de ce développement de Vichy, il convient de rappeler que Napoléon III demeure « l'homme des records » : premier président de la République française, premier élu au suffrage universel – le second sera de Gaulle, 117 ans plus tard en 1965 –, président le mieux élu (3/4 des voix dès le

premier tour le 10 décembre 1848). Certes il a perdu le 7 mai 2017 le record qu'on pensait imbattable (dans l'ancien monde) : celui d'être président le plus jeune élu, à 40 ans. Emmanuel Macron vient de le devancer, âgé de moins de 39 ans. Néanmoins, il conserve son titre de chef d'État qui a le plus longtemps dirigé la France depuis Louis XV : 22 ans avec 4 années en président de la République et 18 années comme empereur. Incroyable aussi : il est celui qui a connu le plus longtemps l'exil : 33 ans avant son élection de 1848, et deux années après l'éviction forcée le 4 septembre 1870. Il est le seul de nos gouvernants à avoir parlé couramment plusieurs langues étrangères, notamment l'anglais, l'allemand et l'italien. Enfin, à toutes ces caractéristiques surprenantes aujourd'hui, il faut surtout ajouter qu'il a fortement contribué à la naissance de « *la France moderne* » en tous domaines : économique, social, artistique, culturel, technologique, urbanistique... et écologique ! A la chute du Second Empire en 1870, la France est, avec l'Angleterre, selon les secteurs, la première ou la seconde puissance au monde. La seule mauvaise surprise a concerné notre armée, devancée par le réarmement massif de la Prusse de Bismarck.

Une chance inouïe pour Vichy

Napoléon III est venu cinq années en cure à Vichy : quatre années consécutives, de 1861 à 1864, pour près d'un mois, et enfin en 1866 où il n'a pu rester que 10 jours. Après la découverte de son calcul vésical fin août 1865, il n'avait pu séjourner à Vichy. Cela a été une chance incroyable pour la cité thermale que celui qui était alors « *l'arbitre de l'Europe* », venant d'agrandir la France (en paix intérieure et en pleine prospérité) de Nice et des deux départements de Savoie, se passionne pour cette petite station thermale qui ne comptait que 3.741 habitants en 1861. Il avait été encouragé par deux grands hommes élus du Puy-de-Dôme et propriétaires de châteaux dans l'Allier : Morny et Rouher. L'objectif de l'Empereur est clairement affiché : faire de Vichy « *la première station thermale du monde* ». Cette formule ambitieuse est même inscrite dans la délibération municipale du 3 décembre 1865 par le maire Joseph Bousquet. De fait, Napoléon III ne va pas se contenter de boire les eaux et de faire de la diplomatie thermale. Il va, dès son arrivée, se plonger dans les projets de travaux qui dorment dans des dossiers, tout en menant sa propre enquête en sillonnant la ville et ses environs. Le verdict tombe le 27 juillet 1861 avec un décret qui est une véritable charte d'urbanisme, aussitôt exécutée.

La charte d'urbanisme du 27 juillet 1861

Ce décret, pris trois semaines seulement après sa première arrivée, détermine déjà ce qui est « le Vichy d'aujourd'hui », tout au moins ce qu'on appelle l'hyper-centre. Il fixe d'abord le tracé des « routes thermales », larges et macadamisées, qui sont les grandes avenues encadrant et traversant l'actuel centre-ville. C'est un total de 7,4 kilomètres partant de la future gare – le chemin de fer s'arrêtait en 1861 à St-Germain-des-Fossés, à 10 km de là – et allant, en patte d'oie, vers la rivière Allier. Celle-ci, sauvage et inondant sans cesse le quartier thermal, est canalisée par une digue qui permet de créer un immense

parc de 13 hectares. Tous les travaux sont exécutés pendant l'hiver 1861-1862. Quand en été 1862 Napoléon III retourne à la Villa Strauss (datant de 1858), il arrive directement dans la nouvelle gare : la digue, le nouveau parc et les routes thermales sont en place !

Les chalets impériaux 1863 et 1864

Pour sa troisième cure, en 1863, Napoléon III décide de loger dans le chalet qu'il s'est fait construire en bordure de son nouveau parc d'Allier et de son nouveau boulevard Napoléon. Ce chalet de 1863, le plus beau, porte aujourd'hui le nom de *villa Marie-Louise*. Il est resté célèbre par la scène de ménage que lui fit l'impératrice Eugénie le 27 juillet après « *l'épisode du petit chien* » de Marguerite Bellanger. Ce chien, appelé *Grenadier*, de la maîtresse d'alors, était venu faire la fête à l'Empereur se promenant avec Eugénie place Rosalie (Source de l'Hôpital). Terriblement vexée, l'impératrice repartit le soir même et refusa tout retour à Vichy. Le *chalet de Clermont-Tonnerre* était aussi construit dès 1863. L'année suivante, quatre autres chalets étaient bâtis : un nouveau pour l'Empereur (cure de 1864 et séjour de 1866), un *chalet Eugénie* (où elle ne viendra donc jamais), un *chalet Achille Fould* (dit « *des Roses* ») et un *chalet André* qui a été détruit en 1990 pour l'hôtel des Célestins. Il reste donc cinq chalets de type suisse du Second Empire alignés boulevard des Etats-Unis, un sixième appelé « *Saint-Sauveur* » datant de la fin du siècle.



Villa Marie-Louise (chalet impérial de 1863)

Inaugurations du 2 juillet 1865

Le décret du 27 juillet 1861 prévoyait aussi, à l'article 3, une nouvelle église avec presbytère. L'achèvement intervient en 1865, alors que l'Empereur ne peut venir à Vichy. Mais il ordonne de « livrer sans délai l'édifice au culte », ce qui est fait le dimanche 2 juillet lors d'une grande cérémonie avec l'évêque Mgr de Dreux-Brézé. Cette église Saint-Louis est unique en France avec les aigles impériales au sommet, mais surtout avec les vitraux d'Antoine Lusson. Ceux-ci représentent les saints patrons de la famille Bonaparte avec les visages réels de Napoléon I^{er} (ou du cousin *Plon-Plon* ?), d'Hortense (mère de Napoléon III) et d'Eugénie.

Le soir du 2 juillet 1865 est inauguré le Casino de Napoléon III, bâti par la Compagnie fermière de Vichy de Georges et Arthur Callou. Cette société, concessionnaire privé des eaux depuis 1853, avait déjà fait édifier en 1858 des bains de 2^e classe dont il reste la galerie principale face



Église Saint-Louis (façade), construite en 1865

au dôme mauresque de l'ex-Grand Établissement thermal. Ce casino, avec les quatre cariatides de Carrier-Belleuse en façade, comprenait une salle de bal et un théâtre de 850 places, finalement transformé en 1995 en *auditorium Eugénie*. En 1901, un nouvel opéra « art nouveau » est ajouté par Charles Lecœur, avec une salle Berlioz pour la jonction, le tout devenant « le grand Casino » (*Palais des Congrès Opéra* depuis 1985). Ce Casino de Napoléon III est le symbole incontournable de Vichy.

Napoléon III fait en 1866 un dernier séjour à Vichy, sans cure, essentiellement dans le but de voir ses deux œuvres édifiées en 1865. Sa présence sera réduite à 10 jours du fait de sa maladie et de la situation internationale. Mais elle sera agrémentée par la venue de son fils le Prince impérial (dit *Loulou*) avec lequel il repart, pour toujours, de Vichy le mardi matin 7 août 1866.

Autres réalisations de 1867 à 1870

Bien d'autres réalisations, lancées ou suggérées par Napoléon III, interviendront à Vichy avant la chute de l'empire, comme le Marché couvert de 1867 (en fonctionnement jusqu'en 1935), la Restauration (*Grand Café* depuis 1985) et la chapelle des Franciscaines en 1870.

Les deux plus notables touchent à l'aménagement du Lac d'Allier. D'abord, en 1868, est construit un « barrage mobile à aiguilles », au niveau de l'actuelle Rotonde,

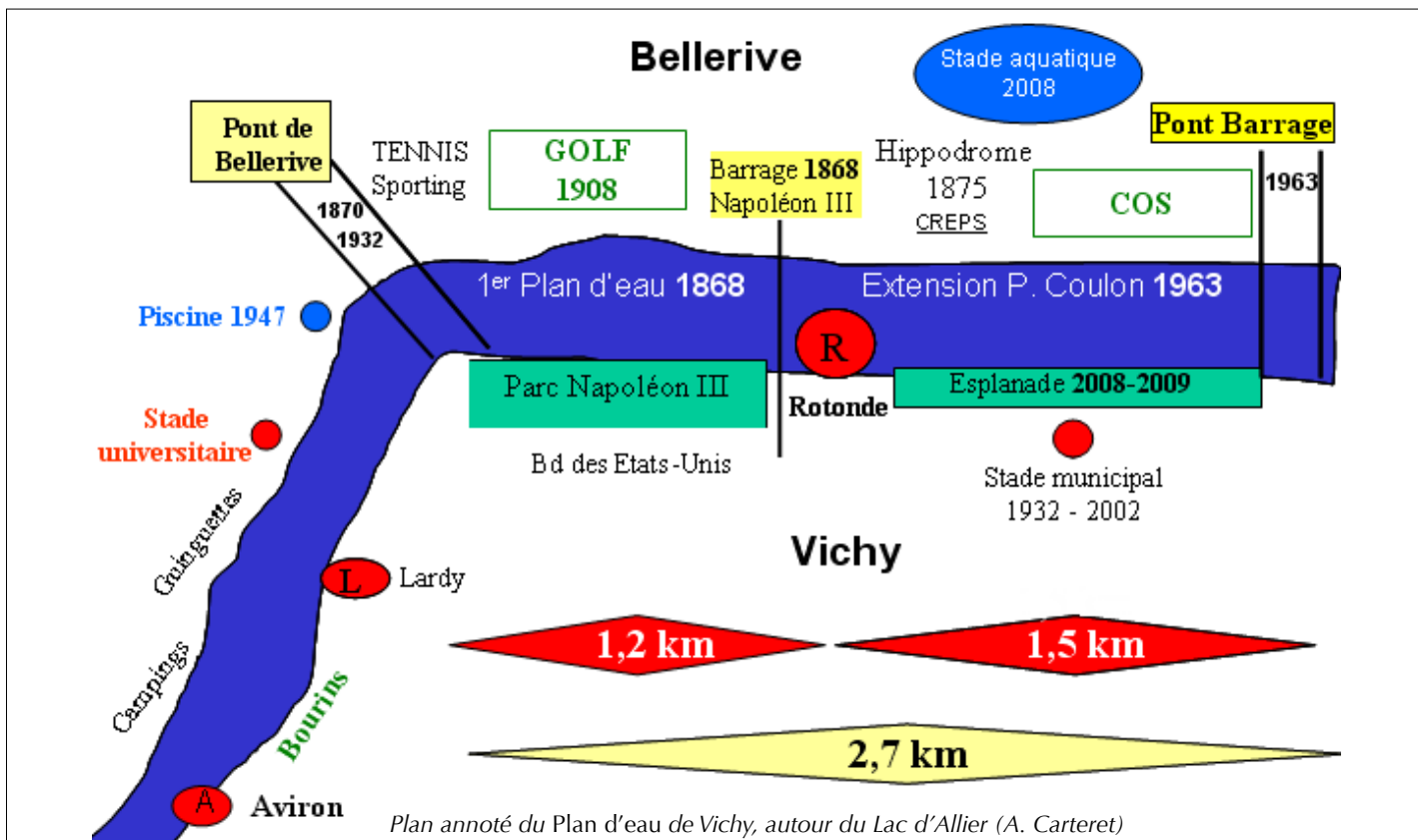


Casino de Napoléon III (façade avec ses quatre Cariatides) : emblème de Vichy



Pont-Barrage actuel (Coulon 1963), côté Observatoire des poissons migrateurs

Ci-contre : barrage mobile de 1868 avec sa passerelle construite en 1902



Plan annoté du Plan d'eau de Vichy, autour du Lac d'Allier (A. Carteret)

pour avoir une belle surface plane permettant les sports nautiques. Complété au-dessus en 1902 par une passerelle vers le champ de courses – dès 1865 Napoléon III avait suggéré l'emplacement actuel de l'hippodrome à Bellerive –, il durera presque un siècle jusqu'à la reprise du concept par le maire Pierre Coulon. Ce dernier inaugurer le 10 juin 1963 un nouveau barrage moderne et autoroutier reculé de 1,5 km. Le second aménagement sur l'Allier concerne un pont en fonte, mis en circulation le 20 mai 1870 pour remplacer un ouvrage précédent effondré suite à la crue de septembre 1866. C'est l'actuel pont de Bellerive dont la largeur a été doublée en 1932.

Un tiers a disparu

L'ampleur des immenses transformations conduites au Second Empire n'est pas visible aujourd'hui, puisqu'un bon tiers a disparu. Outre le Marché couvert de 1867, alors situé place de Gaulle actuelle, on peut citer la mairie inaugurée le 12 novembre 1865. Elle servira 45 ans jusqu'en 1910, et sera remplacée par le palace Ruhl-Radio devenu maintenant résidence *Palais des Parcs*. Disparus aussi la poste (40 ans jusqu'en 1905), l'Hôpital militaire (HTA fermé en 1990 puis détruit pour le *Centre des Quatre-Chemins*), le temple protestant de 1867, l'atelier d'embouteillage près de la gare, etc.

Candidature UNESCO

Malgré ces disparitions, Vichy est la Cité Napoléon III par excellence. La présence de l'empereur a eu un effet marketing qui a fait de la ville la « *Reine des villes d'eaux* ». La municipalité, bien consciente de l'originalité de sa cité, la plus

typique du Second Empire, a mis en œuvre depuis 2008 de grandioses *Fêtes Napoléon III*. Fin avril 2019, ce sera la 12^e édition consécutive. La mairie s'appuie aussi fortement sur cette caractéristique historique unique pour conforter sa candidature au patrimoine mondial de l'UNESCO.

Cette candidature est collective au niveau de l'Europe. Onze stations thermales émanant de sept pays réclament la reconnaissance de leur valeur universelle exceptionnelle. Outre trois stations tchèques (à l'initiative du dossier) et trois stations allemandes, les cinq autres pays ne sont représentés que par une seule ville. C'est Vichy, la plus prestigieuse, qui a été choisie pour la France. Les autres sont Bath pour l'Angleterre, Montecatini pour l'Italie, Spa pour la Belgique. Une multitude d'actions sont prévues à Vichy en 2019 pour conforter la candidature et prouver la motivation de la population (critère jugé important). Le 2 juillet 2018, la Chaîne des Puys a été 44^e bien français inscrit à l'Unesco. Vichy espère être le 45^e dès 2020, d'autant que les retombées économiques attendues par un surcroît de fréquentation sont annoncées importantes...

Alain Carteret



Autocollant rond Vichy candidate Unesco, avec les noms des stations thermales d'Europe en périphérie